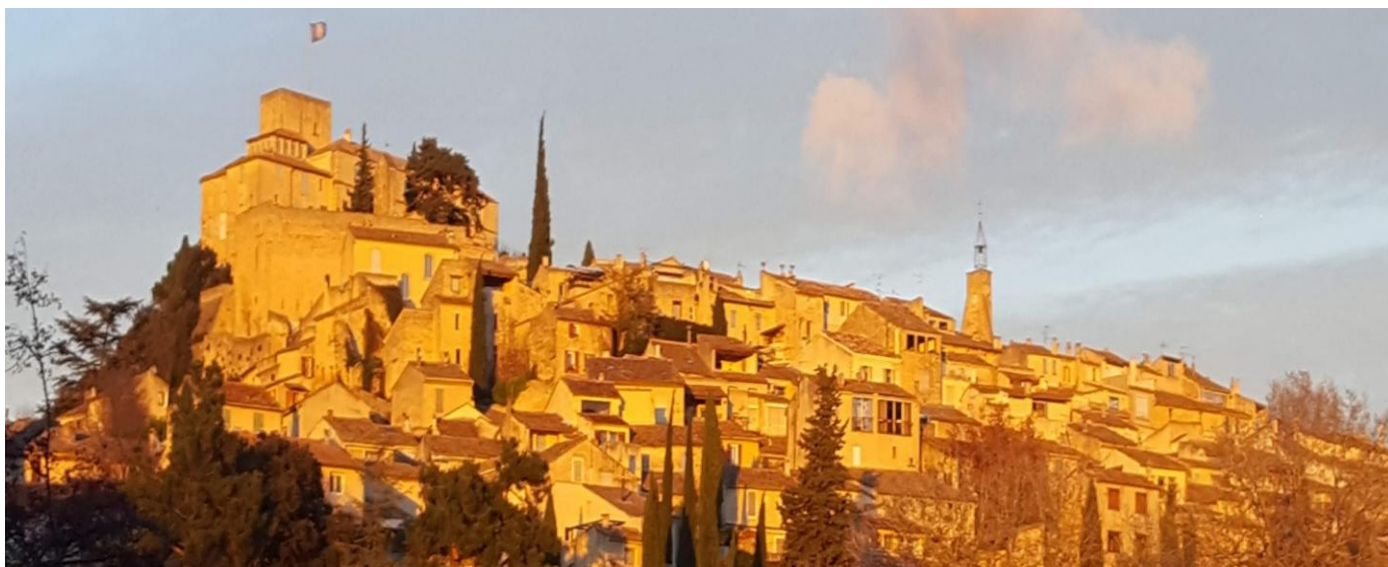




LES CAHIERS DU PATRIMOINE D'ANSOUIS

Journal gratuit | ansouispatrimoine.com

Printemps / Été 2026

Numéro 3

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous avons le plaisir de vous retrouver pour ce **troisième numéro des Cahiers du Patrimoine d'Ansouis** ! Animés par la conviction que la connaissance de notre patrimoine local est un héritage à préserver et à partager, nous continuons d'explorer les archives pour vous raconter les histoires de celles et ceux qui ont marqué notre village, ainsi que les édifices qui en sont les témoins silencieux.

Dans ce numéro, nous vous invitons à un voyage à travers **l'histoire d'Ansouis, de ses origines à la Révolution**. Nous vous proposons un regard synthétique sur plus de **1000 ans d'Histoire** : une période où des figures aujourd'hui célèbres, mais rares, ont croisé le chemin de milliers d'anonymes, ces femmes et ces hommes qui, par leur quotidien, ont façonné le paysage et inspiré les générations suivantes.

Nous adressons nos sincères remerciements à notre parrain « **Les Terrasses d'Ansouis** » dont le soutien a été précieux pour la réalisation de ce numéro, ainsi qu'à tous nos membres pour leur **confiance et leur engagement**.

Nous espérons que ce troisième numéro saura vous captiver, vous éclairer et vous divertir.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires par un petit mot déposé dans notre boîte à lettre, chemin du Coignet, ou par un commentaire sur notre site ansouispatrimoine.com.

Avec toute notre gratitude,

L'association Ansouis Patrimoine

LES
TERRASSES
D'ANSOUIS

Restaurant Brasserie
LES TERRASSES D'ANSOUIS

📍 Grand rue 84240 Ansouis
☎ 04.88.55.42.49
✉ lesterrassesdansouis@gmail.com
📷 [terrassesdansouis](https://www.instagram.com/terrassesdansouis)

Audibert Edit. - Photo L. Camous, Pertuis

ANSOUIS (Vaucluse) - Vue générale côté Sud-Ouest



ANSOUIS, FORTERESSE ET VILLAGE

Brève histoire de son origine à la Révolution

Vue générale du village – côté sud-ouest
Photo L. Camous de Pertuis – éditeur Audibert
Collection privée (Lionel Guin)

Niché au cœur du Pays d'Aigues, le village d'Ansouis incarne une histoire aussi riche que méconnue, où se mêlent héritages médiévaux, destins seigneuriaux et bouleversements révolutionnaires. Des premières traces de son occupation à l'aube du bas moyen âge jusqu'à l'ébranlement des structures féodales en 1789, ce bourg a été le témoin silencieux des mutations politiques, sociales et culturelles qui ont façonné la région. À travers les pierres de son château, les archives oubliées et les récits des chroniques locales, cet article se propose de retracer brièvement l'évolution d'Ansouis, révélant comment un modeste fief provençal a traversé les siècles pour s'inscrire dans la grande histoire de France. Entre légendes et réalités, plongeons dans le passé de ce village emblématique, où chaque ruelle murmure encore les échos d'un temps révolu.



BOSON premier comte de Provence

Par Antoine de Ruffi : Histoire des comtes de Provence: enrichie de portraits, sceaux, monnoyes, Domaine public.

Entre Luberon et Durance, le Pays d'Aigues se distingue par son caractère unique ¹

Délimité au nord par le massif du Luberon et au sud par la Durance, le **Pays d'Aigues** constitue un espace de transition entre la **Haute-Provence**, tournée vers les reliefs alpins et les zones d'altitude, et la **Basse-Provence**, ouverte sur les plaines littorales. Il communique à l'ouest par un étroit passage entre la Durance et le Petit Luberon, en direction de Cavaillon, et à l'est par le goulet de Mirabeau, vers Manosque. Cette situation géographique confère au territoire une valeur stratégique, mais contribue également à son **isolement structurel**.

Les **Romains** avaient d'ailleurs parfaitement perçu cette singularité géographique lorsqu'ils établirent les grands axes de communication entre Rome et la péninsule Ibérique :

La **Via Domitia** traversait les Alpes par le col de Montgenèvre, remontait le haut cours de la Durance, contournait le nord du Luberon, franchissait la Durance au sud de Cavaillon, puis passait par Ernaginum ² avant de se prolonger vers l'Espagne.

la **Via Aurelia**, quant à elle, suivait d'abord la côte méditerranéenne jusqu'à Aix-en-Provence, puis longeait la rive sud de la Durance jusqu'à Ernaginum, où elle rejoignait à la fois la Via Domitia et la Via Agrippa qui reliait Arles à Lyon en suivant le cours du Rhône.

Ainsi, le Pays d'Aigues se trouve **en marge des grands itinéraires antiques**, et cette marginalité se prolonge dans les périodes ultérieures : hier et aujourd'hui encore, les grands axes de circulation contournent le territoire. Les routes, anciennement dénommées, **RN 7** reliant Paris à Avignon et Aix, **RN 96** desservant Grenoble, Manosque et Aix, **RN 100**, route transversale reliant les Alpes à l'Occitanie via Digne, Apt et Avignon, évitent elles aussi, soigneusement, le cœur du Pays d'Aigues.

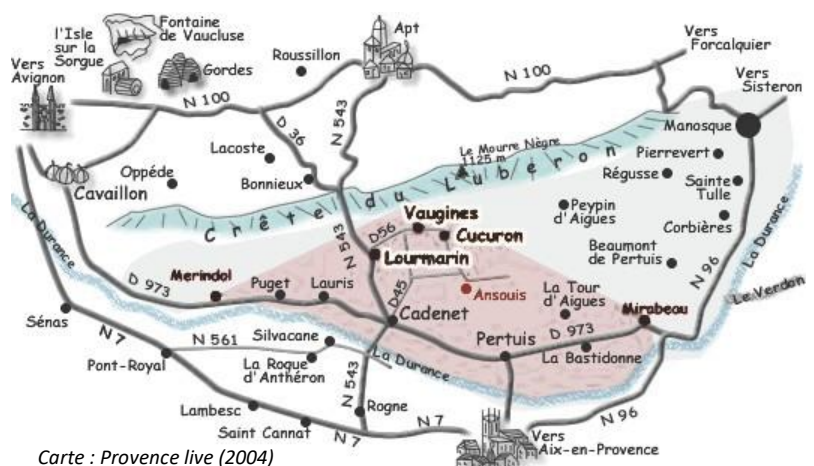
Le Pays d'Aigues, une identité ancrée dans le temps long

Dès l'origine, le Pays d'Aigues s'est distingué. Son appellation originelle dérive du toponyme d'Aix (**Aquae Sextiae**) et du qualificatif **Aquensis** désignant ceux qui en dépendaient. Le territoire faisait alors partie intégrante du vaste **diocèse d'Aix (dioecesis Aquensis)**. Dans les premiers siècles médiévaux, il portait le nom de **pagus Aquensis**, soit « le pays des Aixois ».

Ce n'est qu'au **XIII^e siècle** que l'appellation de **Pays d'Aigues** commence à s'imposer, pour désigner la portion comprise entre la Durance et le Luberon.

L'évolution de cette dénomination ne peut être suivie qu'à partir du **milieu du Xe siècle**, en raison de la rareté des sources documentaires. Les plus anciennes chartes conservées, localisent les églises et seigneuries dans le diocèse d'Aix : d'abord sous l'appellation **pagus Aquensis**, puis **comitatus Aquensis**, lorsque les comtes de Provence exercèrent leur autorité sur l'archevêché.

On relève ainsi qu'en 961/963, une charte localise des biens « *in pago Aquense superiore* » (*dans le pays des Aixois qui est au-dessus*), expression qui souligne la position particulière de ce territoire aux confins septentrionaux du diocèse, alors considérés comme difficilement franchissables.



Carte : Provence live (2004)

À partir du **XIII^e siècle**, notamment à la suite du **traité d'alliance de 1206**, conclu entre le comte de Toulouse, et d'Aragon, en vue du partage des territoires du comte de Forcalquier, apparaissent les désignations **in toto Aigues et Ates (Apt)** et **a terra de Aigues et de Ates**. Ces mentions marquent la reconnaissance progressive du Pays d'Aigues comme entité territoriale spécifique.

De cette ancienne appellation, seules quatre communes ont conservé jusqu'à nos jours la trace explicite : **Cabrières-d'Aigues** (*Capreriis Ayguisii*, 1416), **La Motte-d'Aigues** (*Mota Ayguisii*, 1290), **Peypin-d'Aigues** (*Podium pinum Ayguisii*, 1290), **La Tour-d'Aigues** (*Turrem Ayguisii*, 1290).

D'autres localités, aujourd'hui dépourvues de cette mention, l'ont néanmoins portée à certaines périodes : **Puget** (de *Pujeto Ayguisii*, 1290), **Saint-Martin-de-la-Brasque** (Saint-Martin-d'Aigues, 1682) ou encore **Vitrolles** (Vitrolles-d'Aigues, 1788) ³.

¹ Cet article s'inspire des écrits d'Elisabeth Sauze, Paul-Albert Février, Raoul Busquet, Jean Mehu, et d'autres historiens, ainsi que de mes recherches personnelles.

² Au sud-est de Tarascon, sur le site de la chapelle St Gabriel.

³ Voir Inventaire Général des monuments et richesses artistiques de la France : Vaucluse, Pays d'Aigues (1981)

Ansouis, cœur historique et stratégique du Pays d'Aigues

Au cœur du Pays d'Aigues se dresse Ansouis, premier castrum attesté de la région.

Bien qu'écarté des deux principales routes qui traversaient le Luberon, l'une reliant Lourmarin à Apt en suivant soit l'Aiguebrun soit la combe des Cavaliers, l'autre remontant l'Eze depuis Pertuis vers La Tour d'Aigues, Grambois, Limaye ou Vitrolles pour rejoindre Forcalquier ou traverser le massif. Ansouis occupait une position centrale, reliée par divers chemins aux sites voisins : Trésémines (Villelaure), Cadenet, Lourmarin, Vaugines, Cucuron, Sannes, Saint-Martin-de-la-Brasque, Grambois, La Tour d'Aigues ou encore Pertuis, et donc aux axes majeurs.

Il ne faut cependant pas oublier les trois chemins secondaires, partant de Cucuron et Vaugines, qui franchissaient le Luberon : le premier par le vallon de la *Glacière* menant au petit castrum de Saint-Pierre-d'Auribeau et Saignon par le vallon de Roumi (voir l'encadré ci-contre) ; Le second par le vallon de *Roumagoua* où, arrivé au *Pelat de Buoux*, on redescend par l'*Ourillon* vers l'*Aiguebrun* non loin de la *ferme des Seguins* ; le troisième par le vallon de *Vaunière* où, débouchant au *Pas des Ensarris*, l'on rejoint Sivergues.

Les chemins secondaires du Luberon

Le chemin traversant le Luberon depuis Cucuron par les vallons de la *Glacière* puis du Roumi - *nom que l'on donnait autrefois aux pèlerins* - était toujours emprunté à la sortie du Moyen-âge.

C'est très certainement ce chemin que mentionne, sans le nommer précisément, Anthoine Olivier dans son livre de mémoire rédigé dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle :

« le 4 octobre [1581], s'en allant, mon dit beau fils [François Sollier] à Saignon [le] lendemain qu'il eut reçu [une] partie de son dit dot qu'était de 130 florins, [il] fut tué par des voleurs à la combe du Leberon, avec maître Elzias Mermet mon beau frere d'Apt et mon valet Michel Arbaud de Cabrieres qui m'avait servi 17 ans. »

Extrait des «Chroniques d'Anthoine Olivier», transcrit par Ansouis Patrimoine (manuscrit de Mr. Robert Guyon)

Ansouis tirait ainsi parti d'un emplacement stratégique : perché sur une éminence naturelle bien plus imposante qu'une simple motte castrale, le site dominait un réseau de cours d'eau propices à l'agriculture, ainsi qu'un maillage de routes commerciales génératrices de revenus substantiels.

Cette position privilégiée explique sans doute pourquoi, contrairement aux autres castra environnants, Ansouis ne fut jamais confié à des familles locales, mais resta longtemps sous le contrôle direct des comtes.

La première trace écrite du village remonte à la fin du Xe siècle.

En 961/963, une charte rédigée en Arles mentionne que Genesius (ou Gensius / Gencius / Gentius selon certains historiens) et son épouse Ayburga donnent des terres situées à **Ansoyse**, « *in pago Aquense superiore* », à la jeune abbaye de Montmajour⁴.

Ce document marque l'ancrage historique d'Ansouis.

Genesius (ou Gensius), probablement issu d'une vieille famille indigène d'origine latine, porte un nom attesté en Provence, où il est associé à un saint local, Saint-Genies. Il est intéressant de noter également qu'il existe, sur le terroir d'Ansouis, un quartier appelé « Font de Genies ». Ce riche propriétaire, un alleutier⁵, aurait-il pu en être le propriétaire ?

L'histoire d'Ansouis pourrait même remonter plus loin.

Avant 1860, le comte Joseph Léonide de Sabran-Pontevès découvre près de 4 000 oboles massaliotes, la plupart en argent, déposées dans un vase enfoui sur le site du château. Cette trouvaille pourrait ainsi suggérer d'anciens échanges avec la ville de Marseille et une occupation préromaine, mais cette hypothèse n'a jamais pu être confirmée.

À l'époque romaine, après l'intégration progressive des populations locales, la Narbonnaise (ou Gaule transalpine) s'émancipe du reste de la Gaule.

Avec la chute de l'Empire romain d'Occident en 476, la Provence émerge comme une région distincte, marquée par son héritage antique.

Entre le VI^e et le VIII^e siècle, la Provence s'intègre peu à peu au monde franc sous l'influence de leurs rois. Ces souverains, établissant leur autorité de manière plutôt pacifique⁶, transforment les structures administratives et sociales locales.

Pour la première fois, la Provence, dirigée par un patrice, un gouverneur, installé en Arles, devient « française ».

⁴ E. Magnani, Monastères et aristocratie en Provence, p. 135 et G. Manteyer, 1908 La Provence du I^{er} au XII^e s. p. 225.

⁵ Les premiers domaines comtaux de Provence furent en grande partie le résultat du pillage laïc des domaines ecclésiastiques et de l'allodialisation du domaine public par

les comtes, en tant que grands propriétaires (J.-P. Poly, La Provence et la société féodale, p. 99).

⁶ Les francs se substituent aux wisigoths, ostrogoths ou burgondes sans spolier les anciens propriétaires (Raoul Busquet ; Histoire de la Provence ; 1954 ; p. 110).

Cependant, ce rattachement reste fragile. **La terrible peste de Justinien**⁷, qui ravage les populations le long des routes commerciales, **les troubles politiques** et **l'affaiblissement du pouvoir central** à partir de la fin du VII^e siècle distendent les liens entre la Provence et le royaume.

Lorsque Charles Martel hérite le titre de Maire du Palais en 714, le royaume plonge dans l'anarchie. Chef de guerre plus que gouvernant, son règne est rythmé par des guerres incessantes : répression des révoltes, résistance aux incursions germaniques et lutte contre l'invasion sarrasine.

En Provence les patrices se rebellent contre ce Maire du Palais, tandis que les comtes francs s'émancipent dans leurs cités. L'Église, spoliée et marginalisée, sombre dans le chaos. **C'est l'époque des « temps barbares ».**

L'ère carolingienne s'ouvre ainsi dans un climat instable. Après la mort de Charles Martel (741) et le règne de Pépin le Bref (mort en 768), **Charlemagne restructure le royaume** en s'appuyant sur un découpage en diocèses, où comtes et évêques collaborent.

Le royaume connaît alors une période de paix relative. En Provence également, au moins jusqu'au milieu du IX^e siècle et le retour des raids sarrasins.

Durant cette période, Les provençaux ne restent pas inactifs. **Mauronte**, comte de Marseille, était entré en rébellion contre le patrice Abbon mis en place par Charles Martel (736) ; puis **Fulcrad**, à la tête de la Provence et soutenu par l'aristocratie provençale revendique une autonomie ancienne pour organiser la défense des côtes et des villes maritimes face au péril sarrasin ; **Boson Ier**, placé à la tête de la Provence par Charles le Chauve, roi de France occidentale, se fait élire roi de Provence par les dignitaires (à Mantaille, en 879), alors que les héritiers carolingiens le considèrent comme un usurpateur ; enfin, **Hugues d'Arles**, que Louis l'Aveugle, fils de Boson Ier, avait lui-même placé à la tête de la Provence, s'approprie rapidement les prérogatives royales. Hugues d'Arles mène une véritable épuration contre l'ancienne aristocratie provençale, majoritairement gallo-romaine, mais aussi contre l'Église. Il ne se contente pas de la piller, il la place sous son contrôle pour consolider son autorité.

Dès 939, Othon Ier, futur fondateur du Saint-Empire romain germanique en 962, cherche à rétablir son influence dans cette partie de l'ancien Empire. Pour y parvenir, il confie la Provence à son beau-frère, **Conrad le Pacifique**. Mais Conrad n'est qu'un **roi nu**⁸ jusqu'à la

mort d'Hugues d'Arles en 947. Il renforce alors son autorité en nommant trois comtes en 948 : **Guillaume Ier** à Avignon, **Boson IV** à Arles et **Griffon** à Apt.

Après l'éviction de Griffon, le pouvoir se concentre entre les mains des fils de Boson IV, Roubaud et Guillaume II lequel portera bientôt le surnom de « Libérateur »⁹.

À l'extinction des lignées masculines de Roubaud et Guillaume II (de 1042 à 1094), qui dirigeaient en indivision la Provence, cette dernière est partagée entre leurs héritiers indirects : **les descendants d'Emma**, fille de Roubaud et épouse de Guillaume Taillefer Comte de Toulouse ; ils s'intituleront Marquis de Provence ; **ceux de Gerberga**, arrière-petite-fille de Guillaume II, Comtesse d'Arles et de Provence, dont la fille Douce transmet le titre aux comtes de Barcelone ; et enfin **ceux d'Adélaïs (ou Alix)** arrière-arrière-petite-fille de Guillaume II et épouse d'Armengaud Comte d'Urgell, Comtesse de Forcalquier, titre qu'elle transfère à ses descendants.

En 1178, à l'occasion du mariage de **Garsende I**, arrière-arrière-petite-fille d'Adélaïs, comtesse de Forcalquier, avec **Rainon I de Sabran (du Caylar)**, la Maison de Sabran s'allie pour la seconde fois à la Maison de Forcalquier.

Leurs filles, **Béatrix** et **Garsende II**, scelleront par leurs alliances matrimoniales le destin de plusieurs territoires :

Béatrix épouse en 1202, le Dauphin de Viennois, apportant en dot le nord de Sisteron, les comtés du Gapençais et de l'Embrunais ;

Garsende II s'était mariée en 1196 avec Alphonse II d'Aragon, futur Comte de Provence ; mais c'est en 1193, en signant le traité d'Aix, que son grand-père Guillaume II de Forcalquier, avait été contraint d'en faire son héritière et de la promettre à Alphonse II d'Aragon.

En 1209, la mort successive de son époux, Alphonse II d'Aragon Comte de Provence et de son grand-père, Guillaume II de Forcalquier, ouvre une période de tensions. Fidèle à la volonté de son défunt époux de réunir les comtés de Provence et de Forcalquier, Garsende II lègue le comté de Forcalquier à son fils Raymond Béranger IV. Cette décision suscite aussitôt l'opposition du neveu de Guillaume II de Forcalquier, Guillaume de Sabran lequel revendique aussitôt le titre comtal ; ce qui lui vaudra d'être qualifié d'usurpateur.

En 1220, après une longue lutte, un traité de paix est signé : Guillaume de Sabran conserve le titre de comte de Forcalquier, mais uniquement sur les fiefs constituant son domaine personnel, renonçant à toute autre prétention.

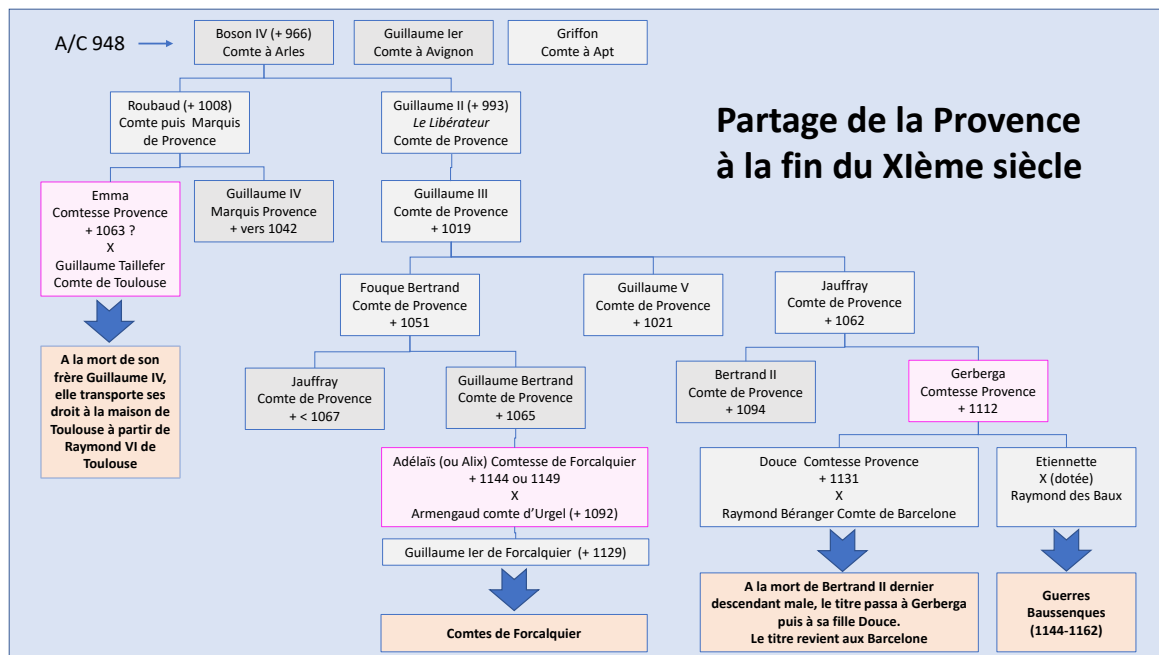
⁷ La Peste de Justinien, du nom de l'empereur romain d'Orient se déclara en Egypte et se propagea dans le monde entier en suivant les voies de commerce. Elle débuta vers 542 et dura près de 200 ans au rythme moyen d'une réplique tous les dix ans.

⁸ Conrad avait un titre royal qui n'était assorti d'aucun domaine direct.

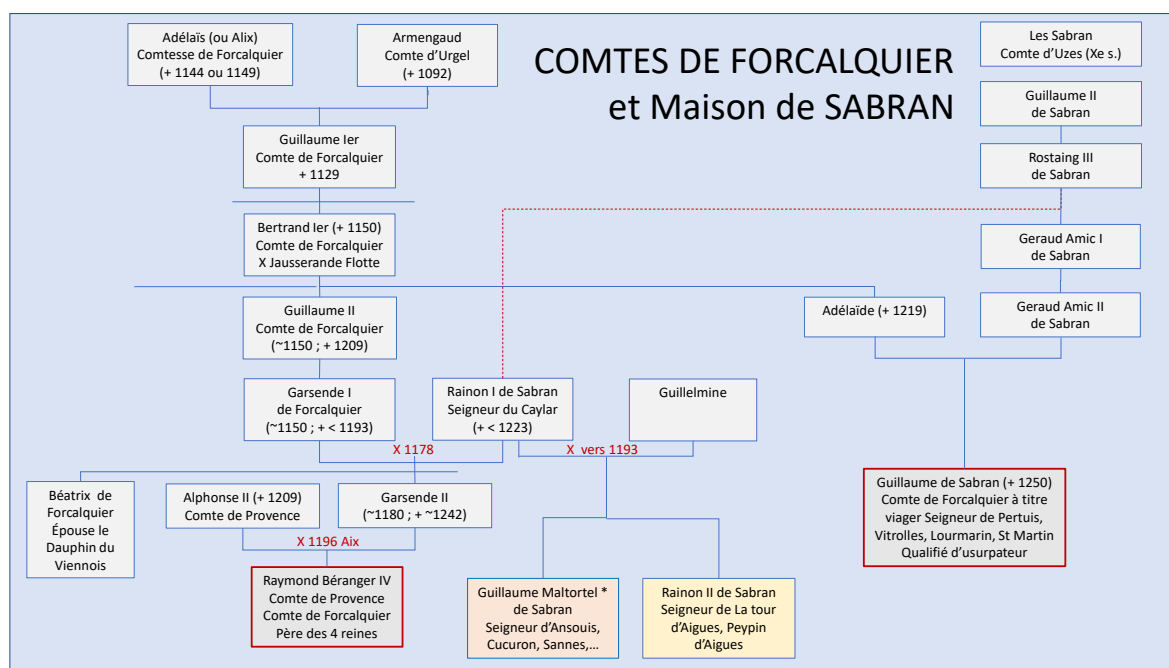
⁹ Il est connu pour avoir chassé de Provence les sarrasins installés au Freinet depuis la fin du IX^e siècle.

À la mort de Garsende I, Rainon I de Sabran s'est remarié (avant 1193) et a fondé deux nouvelles lignées.
Ses deux fils, Rainon II (seigneur de la Tour d'Aigues, de Peypin d'Aigues) et **Guillaume Maltortel (premier**

Seigneur d'Ansouis, Cucuron, Sannes, Cabrières, La Motte d'Aigues), perpétuent l'influence des Sabran dans la région. Cette dernière tige de la famille de Sabran dominera cette partie du Pays d'Aigues jusqu'en 1614.



Après l'extinction de la descendance mâle de Roubaud et Guillaume II le Libérateur (de 1042 à 1094), la Provence a été partagée entre les héritiers indirects : les époux de son arrière-petite fille Gerberga et de son arrière-arrière-petite fille Adélaïs, ainsi que les descendants de sa nièce Emma. Ces derniers, les comtes de Toulouse, allaient s'intituler Marquis de Provence, titre porté auparavant par Guillaume IV, frère d'Emma. À peu près au même moment, Gerberga épouse du comte de Gévaudan s'intitulait Comtesse d'Arles et de Provence. Elle maria sa fille Douce à Raymond Béranger, comte de Barcelone. Ses descendants ont pris le titre de Comtes de Provence. Enfin Adélaïs qui avait épousé le comte Armengaud d'Urgel, avait pris le titre de comtesse de Forcalquier vers 1110, titre qu'elle transmit à ses descendants.



La dynastie des comtes de Forcalquier trouve son origine dans les descendants de Guillaume II le Libérateur. Adélaïs (ou Alix) épouse d'Armengaud comte d'Urgel, transmet à son fils Guillaume le titre de Comte de Forcalquier.

A la fin du XII^{ème} siècle cette lignée s'est alliée deux fois à celle des Sabran issue du Languedoc (Uzès, Agde, Béziers).

(*) **Maltortel** pourrait dériver de « maltôte » en lien avec des impôts impopulaires ou des litiges liés à son héritage. Ce surnom, typique de l'occitan médiéval, soulignerait son rôle de seigneur exigeant, ou une légende noire propagée par ses détracteurs

La formation des villages, le cas d'Ansouis

Avant le Xe siècle, sous l'ère carolingienne, la campagne s'organisait principalement autour des *villae*. Ces domaines, hérités de l'Antiquité, regroupaient plusieurs exploitations agricoles ou d'élevage (appelées *colonicae*, devenues *colongues* en français), dispersées de façon irrégulière sur de vastes territoires. Ces *villae* dépendaient souvent des grandes abbayes, telle Saint-Victor de Marseille ¹⁰.

À la chute de l'Empire carolingien, les seigneurs provençaux, soucieux d'affirmer leur autonomie, n'hésitent pas à s'emparer, parfois sans scrupules tel Hugues d'Arles, des terres privées et surtout des biens ecclésiastiques, qu'ils intègrent à leur domaine pour renforcer leur pouvoir.

Ils préservent toutefois un réseau de grands propriétaires alliés, auxquels ils concèdent l'usage d'une partie de leurs terres en échange d'une fidélité qui, en Provence, relève davantage du **clientélisme romain** que de la stricte **vassalité féodale**. C'est probablement dans ce cadre-là que Genesius, évoqué plus haut, avait pu conserver des biens et en disposer à son gré.

Parallèlement, on assiste à une vague de constructions ou de reconstructions d'églises, qu'il faut peut-être interpréter comme un des éléments de la stratégie de reconquête épiscopale face à l'influence des puissants monastères. Dans le Pays d'Aigues on note : Vaugines et Lourmarin au XI^{ème}, Cadenet au XII^{ème}, Ansouis, La Tour d'Aigues et Cucuron au XIII^{ème} siècle.

Cette recomposition politique et sociale a profondément remodelé le visage des campagnes : l'habitat dispersé a peu à peu cédé la place à des villages regroupés autour de l'église et du castrum, nouveau centre du pouvoir seigneurial.

Ces bourgs, dont certains subsistent encore aujourd'hui, sont le résultat conjugué de changements économiques, politiques et sociaux.

1° Un cercle vertueux s'instaure : la croissance démographique, soutenue par des récoltes plus abondantes grâce à un climat plus clément, a permis

l'exploitation de nouveaux territoires (défrichements et assèchement des zones humides).

À cela s'ajoutent l'adoption de techniques agricoles plus performantes, comme l'assolement triennal, et une meilleure utilisation de la force animale, grâce à des attelages adaptés à la morphologie des bêtes.

Conséquence directe : les famines se sont raréfiées et les grandes épidémies ont reculé.

L'An Mil, une date entre mythe et réalité !

L'an 1000, souvent perçue comme une date mythique, est restée dans l'imaginaire collectif comme un moment de basculement, où la peur de la fin du monde s'était répandue. Pourtant, contrairement à la légende, rien de catastrophique ne s'est produit.

Cette crainte apocalyptique trouvait son origine dans une interprétation littérale d'un passage de *l'Apocalypse selon saint Jean* (du I^{er} siècle après J.-C.) :

« Puis je vis un Ange descendre du ciel ayant en main la clé de l'Abîme ainsi qu'une énorme chaîne. Il maîtrisa le Dragon et l'antique Serpent [Satan] et l'enchaîna pour mille années. Il le jeta dans l'Abîme tira sur lui les verrous, apposa les scellés afin qu'il cessât de fourvoyer les nations jusqu'à l'achèvement de mille années. Après quoi il doit être relâché pour un peu de temps. »

Une crainte ancienne, une réponse institutionnelle

Dès le IV^e siècle, l'Église chrétienne avait pressenti les risques du **millénarisme** - cette croyance en un règne terrestre du Christ après mille ans de tribulations - Pour éviter toute dérive, elle l'avait officiellement condamné lors du concile d'Éphèse en 431.

Malgré cette condamnation, l'approche de l'An Mil ravivait les spéculations eschatologiques.

Des prédicateurs itinérants, des moines, ou même des laïcs, interprétaient les signes de leur époque (guerres, famines, épidémies) comme des annonces de la fin des temps.

L'Église, cependant, ne resta pas passive.

Elle encadra fermement ces discours (rappel de l'interprétation allégorique, promotion du culte des reliques, diffusion de messages rassurants)

En conclusion,

l'An Mil illustre moins une rupture brutale qu'une transition culturelle, où l'Église joua un rôle clé pour transformer l'angoisse en espérance.

Le vrai « bouleversement » fut peut-être ailleurs : dans l'émergence d'une Europe médiévale structurée autour de la foi, du pouvoir seigneurial ... et d'une nouvelle façon d'appréhender le temps

2° Une recomposition du pouvoir politique :

Localement, l'autorité du comte a cédé la place à celle des barons ¹¹. Leurs fiefs, désormais héréditaires et aliénables, sont devenus des sources de revenus, tandis que leurs châteaux servent de base à l'exercice de leur pouvoir (le ban) sur les populations.

¹⁰ Les Villae de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille : Marciana, Bedada, Domado, notamment.

¹¹ Le baron est d'un rang nobiliaire inférieur à celui de comte, il gère un fief, le comte une région plus étendue.

3° **Une société restructurée en trois ordres** : La réorganisation sociale a conduit à une division tripartite : aristocratie, clergé et peuple. Ce dernier regroupe les anciens travailleurs, petits propriétaires libres, tenanciers, colons ou serfs, formant une masse d'assujettis.

4° **L'essor du commerce** : Le **renouveau des échanges** s'est appuyé sur un **réseau routier en expansion**, reliant les nouveaux habitats et acheminant vers les marchés urbains les surplus agricoles prélevés par les seigneurs, qu'ils soient laïcs ou ecclésiastiques.

Dans ce contexte dynamique, l'agglomération d'Ansouis s'est imposée comme le **cœur politique et économique de la baronnie**. Elle a connu un réel essor, se développant sur le versant méridional du site, sous la protection du château, reconstruit ou agrandi.

C'est probablement au début du XIII^e siècle, lors des conflits liés à la succession du dernier comte de Forcalquier, que le château d'Ansouis fut doté de sa première enceinte fortifiée. Le premier village s'organisa alors autour de ce château primitif, à l'intérieur des limites actuelles de l'église paroissiale et des terrasses sud-est du château.

À partir de 1285, la figure d'Elzéar de Sabran, né au château de Roubian à Cabrières d'Aigues, et futur saint, marque l'histoire locale. Elzéar de Sabran et son épouse Delphine, tous deux vénérés pour leur piété, influencent la vie religieuse locale. Leur culte se développe après leur mort, et l'église Saint-Martin (XIII^{ème} siècle) en témoigne.

Face à l'expansion rapide du village, cette première enceinte devint vite insuffisante, encombrée par les habitations et même par l'église elle-même. Le bourg débordait désormais au-delà des remparts et s'étendait en demi-cercles concentriques sur le versant sud de l'escarpement.

Au XIV^e siècle, une nouvelle enceinte fut construite pour remplacer la première, trop exiguë, mais elle n'engloba qu'une partie de l'agglomération et ne fut jamais élargie.

Ansouis face à la Grande Dépression médiévale (XIV^e - XV^e siècles)

Entre le milieu du XIV^e et le dernier quart du XV^e siècle, l'Europe plonge dans une crise majeure : la « *Grande Dépression médiévale* ». Cette période, marquée par une série de catastrophes, ébranle profondément les équilibres économiques, démographiques et sociaux. La Provence, et notamment Ansouis, en subit les contrecoups avec une violence particulière.

Un enchaînement de fléaux : En Provence, lorsque la peste noire de 1348 se répand, les répercussions de la

guerre de Cent-ans (1337-1453) commencent à se faire sentir. Les Grandes Compagnies, entre deux campagnes guerrières, n'hésitent pas à commettre des pillages, à venir ravager le pays. Dès 1358, les bandes de "l'Archiprêtre" Arnaud de Cervole occupent Cucuron, suivis des troupes en provenance d'Espagne (1361), des troupes de du Guesclin qui attaquent la Provence et assiègent Arles en 1368.



Pierart Dou Tielt (vers 1353), Domaine public, Enterrement des victimes de la Peste Noire à Tournai - ms.13076-13077 fol. 24v

Dans les années 1380-1390, le conflit entre Louis Ier d'Anjou et Charles Duras, né de la guerre de succession de la reine Jeanne (guerre de l'Union d'Aix), puis les raids de Raymond de Turenne, surnommé le « *Fléau de la Provence* », achèvent de plonger la région dans le chaos. À ces violences s'ajoutent des conditions climatiques désastreuses, provoquant récoltes médiocres et famines.

L'effondrement économique et démographique : La population décroît fortement, la demande chute, les prix agricoles s'effondrent et les réseaux commerciaux se disloquent. Les campagnes se dépeuplent, les villes se contractent et de vastes espaces agricoles sont abandonnés : Dans le Pays d'Aigues, la population diminue de près de 75 %, des villages entiers disparaissent : Sannes, Cabrières-d'Aigues, Peypin-d'Aigues, La Motte-d'Aigues, Lourmarin...

Ansouis, qui comptait environ 250 feux avant 1350, n'en dénombre plus que 41 en 1471.

Une société en crise : Seigneurs, paysans, artisans, aristocrates et clergé : personne n'est épargné. La pénurie de main-d'œuvre rend impossible l'exploitation de toutes les terres. Les revenus des abbayes, prieurés et seigneurs s'effondrent, les domaines se morcellent, les faillites se multiplient. Pourtant, a contrario, cette crise favorise aussi l'émergence de nouvelles fortunes, souvent étrangères à la région, comme les d'Agoult, les Oraison, ou encore les Castillon, Forbin, ou Riquetti.

Ansouis, entre résistance et déclin : La fiscalité, alourdie par les nécessités militaires et les dettes princières, accentue le malaise des populations.

Elzear III de Sabran, petit-neveu de saint-Elzear, tente de sauver sa seigneurie.

Entre 1398 et 1442, il recense les mutations de propriétés pour percevoir les droits de lods et trézain¹². En 1405, il établit un nouveau tarif des leydes¹³ sur les marchés de sa baronnie. Il monnaye également de nombreux droits seigneuriaux avec les communautés villageoises de son ressort.

Malgré ses efforts, la situation financière reste désespérée : contraint par ses créanciers, il cède les seigneuries de Cabrières et de La Motte en 1442 et il doit céder en 1443, la seigneurie de Cucuron, qui sera rachetée en 1444 par Nicolas de Castillon, issu de la noblesse italienne.

Ansouis à la sortie du Moyen Âge : renaissance, recompositions et nouvelles tensions

La Provence au tournant des Temps modernes

Au milieu du XVe siècle, la Provence commence à émerger lentement des profondes crises qui ont marqué la fin du Moyen Âge : épidémies, dépeuplement rural, insécurité chronique et conflits répétés avaient affaibli durablement les bourgs fortifiés comme les campagnes.

La fin des affrontements avec les Catalans en 1470 marque un tournant décisif. Le retour progressif de la sécurité permet la remise en culture de terres abandonnées, la réouverture de chemins commerciaux et une timide reprise des échanges.

L'année 1481 constitue une étape majeure avec l'intégration définitive de la Provence au royaume de France.

À la mort du dernier comte, la province cesse d'être un territoire périphérique disputé entre les dynasties angevines et les puissances locales.

Cette stabilisation politique favorise l'installation d'une administration plus cohérente et renforce les liens avec le reste du royaume. À l'échelle occidentale, la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492 symbolise

d'ailleurs cette entrée dans une ère nouvelle : celle des Temps modernes.

Dans ce contexte renouvelé, les territoires ruraux du sud Luberon, et notamment le Pays d'Aigues, connaissent une dynamique singulière.

Repeupler, reconstruire : les actes d'habitation et la renaissance des villages

Le dépeuplement hérité du XIV^{ème} siècle avait laissé de nombreuses terres incultes. Pour redonner vie à ces espaces, les seigneurs, détenteurs du sol et des droits seigneuriaux, mettent en place une politique active de repeuplement. Ils concluent avec des familles venues des villages voisins ou de régions limitrophes (Dauphiné, Piémont, Ligurie) des « actes d'habitation ». Ces contrats fixent les conditions d'installation : concessions de terres, exemptions temporaires de charges, définition des redevances et obligations. De nombreuses familles vaudoises purent venir s'installer en Pays d'Aigues.



Première page de la copie de 1780 de l'acte d'habitation de Cabrières d'Aigues établi en 1495 entre Raimond d'Agout et les habitants et la communauté

Les résultats dépassent souvent les attentes. Plusieurs villages du sud Luberon retrouvent une véritable vitalité :

Cabrières-d'Aigues, Lourmarin, La Motte-d'Aigues, Saint-Martin-de-la-Brasque, Peypin-d'Aigues se relèvent progressivement de leurs ruines. Les terroirs se remettent en culture, l'olivier et la vigne regagnent du terrain, et les communautés villageoises se restructurent autour de leurs institutions consulaires.

Mais cette renaissance n'est pas exempte d'ambiguïtés. Les nobles et les nouveaux grands propriétaires consolident leur emprise foncière. Profitant de la pression exercée par la demande de terres, ils accroissent les droits seigneuriaux, notamment les prélèvements sur les récoltes. Après les concessions consenties durant la crise, une reprise en main s'opère : les historiens parlent volontiers de « réaction féodale ».

Les tensions entre communautés et seigneurs, parfois latentes, deviennent structurelles et se prolongeront jusqu'à la Révolution.

¹² Lods ou trézain : impôt seigneurial prélevé lors de la vente ou l'échange d'un bien soumis au cens (taxe seigneuriale).

¹³ Leyde (ou leude) : droit de douane ou de péage intérieur perçu sur les marchandises entrant ou sortant d'une ville

L'essor des notables et les premières initiatives proto-industrielles

Dans le même temps, l'équilibre social se transforme. L'essor économique de certaines agglomérations favorise l'émergence d'une bourgeoisie active : artisans, marchands, hommes de loi et prêteurs d'argent acquièrent une influence croissante.

Des familles enrichies profitent des difficultés financières de la noblesse pour prêter des sommes importantes. Incapables de rembourser, certains seigneurs doivent céder des terres ou des droits.

C'est l'amorce de l'ascension des notables locaux. Certains aristocrates, plus prévoyants, s'associent à ce mouvement. Tel Fouquet d'Agout, qui comprend l'intérêt d'encourager des activités nouvelles. On voit apparaître des moulins à foulon à La Tour-d'Aigues, destinés au traitement des draps, ainsi qu'une papeterie à Cadenet ou une verrerie à Lauris. Ces installations, encore modestes, témoignent d'une économie plus diversifiée et annoncent les transformations des siècles suivants.

Cette redistribution des richesses engendre cependant des inégalités nouvelles. Tandis que certaines familles bâtissent de somptueuses demeures, les d'Agout à Lourmarin dès 1526, les Bouliers-Cental à La Tour-d'Aigues en 1571, d'autres s'endettent lourdement pour préserver leur rang. À Ansouis, la famille de Sabran adopte une attitude plus mesurée : plutôt que d'ériger un nouveau palais, elle consolide le château médiéval, renforçant les murailles et ajoutant un bastion triangulaire protégeant l'entrée.

Ansouis au XVI^{ème} siècles : fidélité au royaume et guerres de Religion

Les guerres d'Italie et la Provence ravagée

Au début du XVI^e siècle, la Provence manifeste son attachement au royaume de France.

La langue française s'implante progressivement dans les actes administratifs, aux côtés du provençal encore largement pratiqué à l'oral.

Mais les ambitions européennes viennent troubler cette stabilité. Les guerres pour la possession du royaume de Naples et du duché de Milan opposent François I^{er} à Charles Quint. En juin 1536, l'armée impériale envahit la Provence.

Pour ralentir l'ennemi, le duc de Montmorency applique la politique de la terre brûlée : récoltes détruites, villages évacués, ressources supprimées. Lorsque la paix provisoire est conclue en 1538, la province est profondément dévastée.

À Ansouis, les conséquences sont sensibles. Les anciens axes commerciaux, qui avaient contribué à la prospérité du bourg, se déplacent vers la vallée de la Durance et la combe de Lourmarin. Le village, marginalisé par ces nouveaux flux, sort affaibli de la crise.

La baronnie elle-même s'est rétrécie : après la vente des seigneuries désertées de Cabrières et de La Motte en 1442, puis de Cucuron en 1443, elle ne conserve plus qu'Ansouis et le terroir de Sannes, longtemps demeuré inhabité. Le pouvoir seigneurial partage désormais ses prérogatives avec le pouvoir communal exercé par les consuls.

L'habitat évolue : contraint par l'agrandissement du château, le tissu intra-muros se densifie puis déborde vers les faubourgs. Le quartier développé sur la pente occidentale prend alors le nom évocateur de « Côté de France », témoignant peut-être d'une conscience nouvelle d'appartenance au royaume.

Les guerres de Religion : tensions, occupations, et résilience

À partir du milieu du XVI^e siècle, les idées de Martin Luther gagnent certaines communautés provençales. En 1540, François I^{er} condamne l'hérésie ; le Parlement d'Aix engage une répression sévère.

La pratique du français en terre provençale

Dès le milieu du XV^e siècle, le français commence à s'imposer en Provence, et tout d'abord dans les documents administratifs.

Cette diffusion s'explique en partie par l'influence de la cour angevine qui a attiré nombre d'officiers et clercs de langue d'oïl en Provence. Comme le souligne l'historien Auguste Brun, « *le français, encore étranger pour le Midi en 1450, est une langue partout connue en 1550* ». En un siècle, le français passe du statut de langue étrangère à celui de langue administrative dominante, sans pour autant supplanter immédiatement la langue d'oc dans la vie quotidienne. Le village d'Ansouis illustre parfaitement cette transition :

- Dès le début du XVI^e siècle, ses registres communautaires (1540 pour le plus ancien) sont rédigés en français, alors que l'ordonnance de Villers-Cotterêts (août 1539) vient juste d'être promulguée.
- Anthoine Olivier (1537-1591), un Ansouisien ayant passé une grande partie de sa vie à voyager et à combattre lors des guerres de Religion, rédige son Livre de mémoires à partir de 1583 entièrement en français.

Contrairement à une idée reçue, on peut dire que l'adoption du français en Provence ne s'est pas faite par imposition brutale, mais plutôt par acculturation progressive. La Provence ne réagira pas plus lorsque la Convention imposera par ses directives de parler français partout dans le pays. Il faudra attendre le siècle suivant pour que les félibres prennent la défense de la langue d'Oc.

Plusieurs villages du Pays d'Aigues et du Luberon, parmi lesquels Mérindol, Cabrières, Peypin et la Motte d'Aigues, Trésémines (Villelaure), Lourmarin, Cabrières-d'Avignon ou Lacoste, subissent pillages et massacres.

Resté majoritairement catholique, Ansouis échappe aux destructions massives. Toutefois, les huit guerres de Religion (1562-1598) pèsent lourdement sur le quotidien : levées des hommes, fiscalité accrue, hébergement et ravitaillement des troupes. Le château est occupé en 1574 puis en 1588, avant d'être repris par Anthoine Olivier, capitaine de la ville et fidèle du seigneur.

Malgré ces troubles, le village fait preuve d'une remarquable capacité de résilience. Dès 1578, on dénombre environ 250 propriétaires fonciers résidents ; le terroir de Sannes se repeuple. Cette croissance ravive toutefois les rivalités administratives. Les consuls d'Ansouis tentent d'affirmer leur autorité sur les nouveaux habitants de Sannes, majoritairement originaires de Cucuron. Ceux-ci contestent cette tutelle et engagent un long procès pour obtenir leur autonomie. Le conflit durera près de cent cinquante ans, jusqu'en 1728.

Un nouveau rapport au temps

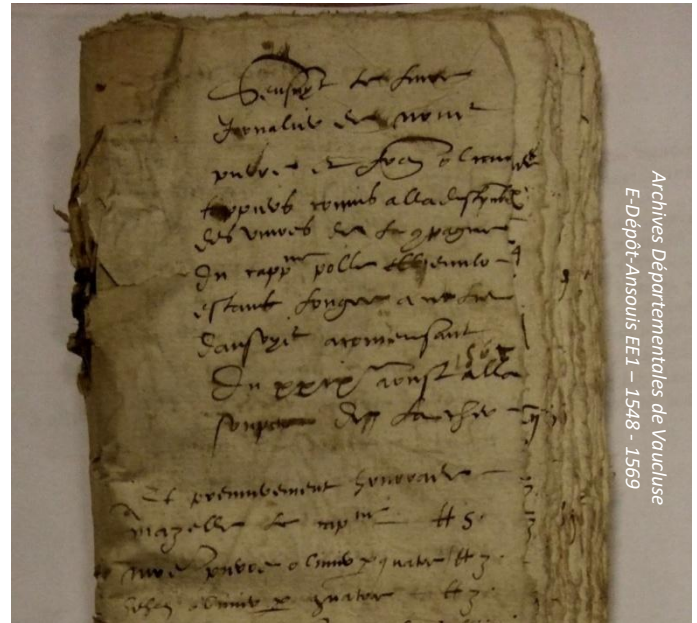
Enfin, cette période est aussi celle d'un bouleversement symbolique : l'adoption du calendrier grégorien. En 1582, pour corriger le décalage accumulé par le calendrier julien, dix jours sont supprimés. Ainsi, en France, le lendemain du dimanche 9 décembre 1582 fut le lundi 20 décembre. Pour les populations rurales, cette *disparition* soudaine de dix jours nourrit perplexité et interrogations, révélant combien les mutations de l'époque touchaient jusqu'à la mesure même du temps.

Le XVII^{ème} siècles : de l'Édit de Nantes à sa révocation

L'Édit de Nantes : une accalmie après les guerres de Religion

La fin des guerres de Religion, scellée par l'Édit de Nantes en 1598, marque l'avènement d'une paix relative entre catholiques et protestants. Ce texte fondateur, promulgué par Henri IV, offre aux campagnes ravagées par des décennies de conflits une chance de se reconstruire. L'assassinat du roi en 1610, ne remet pas en cause l'équilibre, permettant une reprise démographique et économique. Pourtant, dès les années 1610-1620, les tensions confessionnelles resurgissent, alimentées par une intolérance religieuse croissante des deux côtés.

Dans le Pays d'Aigues les campagnes connaissent un regain d'activité : la population augmente, les terres sont remises en culture, et une phase de reconstruction s'amorce. Mais cette embellie s'accompagne de conflits sociaux.



Archives Départementales de Vaucluse
E-Dépôt-Ansouis EE1 - 1548 - 1569

Ravitaillement des troupes de passage

Lors des passages des troupes, les villageois sont tenus de loger les soldats. À peu près tout le monde est mis à contribution et la charge est lourde pour chacun. Les étapiers sont chargés de fournir et distribuer vivres et fourrages aux gens de guerre qui sont en route. Ils doivent tenir les comptes au jour le jour de tout ce qui leur est fourni et distribué (pain, vin, viande, fourrage, ...) et de lever le rôle des habitants qui ont été mis à contribution, afin de les dédommager ultérieurement.

Le document ci-dessus, en est une illustration :

« S'ensuit le livre journalier des nommés Pierre et François Olivier, étapiers commis à la distribution des vivres de la compagnie du capitaine PAUL ? étant logés à ce lieu d'Ansouis, etc.

Et premièrement

Honorade Mazel, le capitaine lt() 5*

Me Pierre Olivier pour quatre [soldats] lt 3

Jehan Olivier pour quatre [soldat] lt 3

... »

() lt pour livre tournoi*

Les nobles, soucieux de réaffirmer leurs droits féodaux, entrent en confrontation avec les communautés villageoises.

A Ansouis comme ailleurs, les litiges portent sur des enjeux concrets : la distinction entre biens nobles et roturiers, le statut des terres gastes, ou encore la gestion des ressources en eau. Ces débats, loin d'être théoriques, redéfinissent l'équilibre économique local et l'autorité seigneuriale.

Mais tandis que certains nobles profitent de la conjoncture pour affermir leur position, d'autres peinent à suivre le mouvement.

À Ansouis, cette dynamique fut particulièrement visible. Les barons, contraint de restaurer l'ancienne enceinte castrale entre la tour sud-ouest et le portail et d'y ajouter

un bastion défensif, accusent un retard sur la tendance régionale de renouveau architectural.

Les travaux d'embellissement ne débutent qu'en 1614, sous l'impulsion de Gaspard de Sabran qui meurt la même année. Il lègue la baronnie à son cousin, Sextius d'Escalis, à condition qu'il relève le nom de Sabran. Les d'Escalis de Sabran, puis les Villeneuve, qui acquerront la baronnie en 1698, transforment progressivement la forteresse en demeure de plaisance, ajoutant jardins en terrasse et décors de gypseries aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Durant cette période d'accalmie la population d'Ansouis croît, le village sort de ses murailles, les bastides se multiplient dans les campagnes.

L'accès aux terres cultivables et à l'eau devient alors une priorité, reléguant au second plan des critères traditionnels comme la proximité des routes ou le perchement des villages.

Les défrichements s'étendent jusqu'aux zones montagneuses, laissant des traces durables dans le paysage : restanques, vestiges de vergers, de vignes ou d'oliveraies abandonnées.

Cependant, cette expansion atteint rapidement ses limites. Les surfaces disponibles s'épuisent, et les autorités royale et seigneuriale doivent faire face à un déboisement excessif du Luberon, autrefois recouvert d'une dense forêt de feuillus. Cette surexploitation s'explique par les besoins liés aux nouvelles constructions, à l'augmentation des troupeaux ovins et caprins ainsi qu'à l'activité des charbonniers.

Crises climatiques et fragilisation des populations

La population d'Ansouis qui avait cru au début du XVIIe siècle, décline ensuite sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs :

- La séparation d'avec Sannes, à l'issue d'un long et coûteux procès, réduit mécaniquement la population du bourg
- Le « petit âge glaciaire ¹⁴ » aggrave un peu plus les difficultés structurelles. Les récoltes médiocres se succèdent, rendant chaque année plus incertain le passage entre les anciennes récoltes et les nouvelles.

De nombreux petits propriétaires, acculés à la ruine, sont contraints de vendre leurs terres.

- Ce mouvement accélère la concentration foncière au profit des nobles, des bourgeois venus d'Aix ou de Pertuis et des notables locaux, réduisant les plus modestes au statut de manouvriers. On observe la construction de nombreuses bastides et un nouveau desserrement du tissu urbain. Le nombre de parcelles chute de près de 40% au sein de l'enceinte fortifiée et de 20% dans les faubourgs ¹⁵.



Tapiserie de Bayeux : XIe siècle ; crédit : ville de Bayeux, DRAC Normandie, Université de Caen Normandie, NRS, ENSICAEN

La déforestation, une catastrophe utile (*)

Au Moyen-Age, l'exploitation du bois est une nécessité : chauffage, construction, forges, charbonnage, cuisine, autant d'activités qui participent à l'abattage de nombreux arbres.

*Il fallait environ 10 Kg de bois pour faire 1 Kg de charbon ; ainsi, une fosse charbonnière pouvait détruire près de cent hectares de forêt en à peine un mois (**).*

Mais le charbon de bois dégage plus de chaleur que le bois brut et son transport est plus aisé ... alors on oublie son côté dévastateur !!

(*) Voir le blog de Sylvie Teper ; chapitre « Comment vivait-on au Moyen-Age »

(**) Roland Bechmann, *Des arbres et des hommes. La forêt au Moyen-Age*, in : *Médiévales*, n°9, 1985)

- Dans ce contexte déjà fragile, la peste refait surface en 1628-1630, puis en 1640-1641. Bien que moins meurtrière qu'aux siècles précédents, elle sème la peur et perturbe les échanges, aggravant les pénuries.

¹⁴ « Livre de mémoire d'Anthoine Olivier », archive Mr. Robert Guyon, Ansouis : Denis Gasquet, qui occupe, au sein de la communauté, des fonctions administratives relate deux événements météorologiques de grande ampleur survenus la même année 1702. Une gelée tardive printanière qui

anéantit les récoltes et une tempête automnale qui couche un millier d'arbres entre St Cannat, Rognes, Villelaure, Ansouis et Cucuron.

¹⁵ Elisabeth SAUZE, Inventaire topographique du Pays d'Aigues, cantons de Cadenet et Pertuis

En 1680, un recensement des paroissiens du village. dénombre 721 personnes de communion, 243 trop petites pour l'être (*les enfants de moins de 7 ans*) tous rassemblés au sein de 206 familles. Ansois ne compterait donc plus que 964 personnes de confession catholique ¹⁶.

La population fluctue ensuite autour d'un millier de personnes.

La révocation de l'Édit de Nantes : la fin d'une coexistence fragile

Sous Louis XIV, la politique religieuse se durcit. Les dragonnades se généralisent, ciblant les protestants du Luberon et d'ailleurs. Après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, les réformés subissent brimades administratives, violences militaires et pression religieuse. Exclues des charges municipales et des adjudications communales (moulin, fours, boucherie, garde-terre, ...) ils sont aussi soumis à une fiscalité accrue. Le résultat est celui escompté : les communautés protestantes abjurent massivement, mettant fin, du moins en apparence, à un siècle de coexistence confessionnelle encadrée par l'Édit.

L'exil huguenot : une diaspora aux répercussions mondiales

Près de 200 000 huguenots refusent d'abjurer et quittent la France. Leur exil transforme les régions d'accueil :

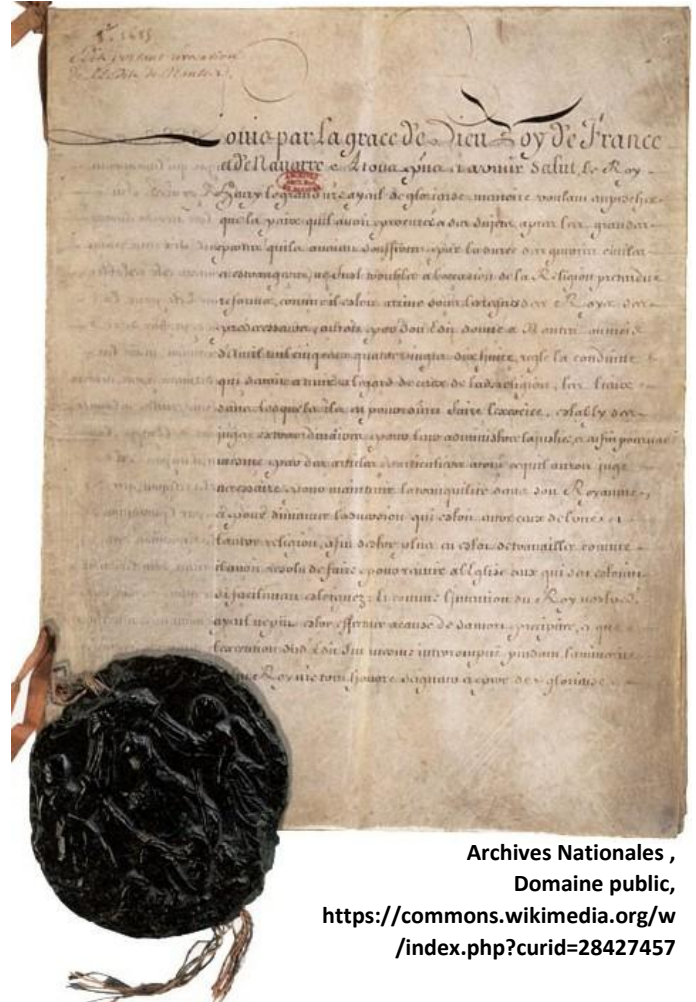
- En Suisse (Genève, Neuchâtel), ils dynamisent l'horlogerie, la banque et l'imprimerie.
- En Allemagne (Berlin, Francfort), ils relancent les manufactures et le commerce.
- Aux Provinces-Unies (Amsterdam, Leyde), leur savoir-faire en soie, finance et arts contribue à l'âge d'or néerlandais.
- En Afrique du Sud (Le Cap, à partir de 1688), ils introduisent la viticulture et marquent durablement la culture afrikaner.

Cet exode, bien que douloureux, transforme les régions d'accueil, tandis qu'en France, il prive le royaume d'une élite entrepreneuriale et intellectuelle.

En Pays d'Aigues : persécutions et résistance silencieuse

La révocation de l'Édit de Nantes ne changea pas fondamentalement la vie en Pays d'Aigues pourtant bien pourvu en villages protestants. Il y eut bien des persécutions, des destructions de temples ¹⁷, ou des centaines de conversions forcées, qui poussèrent certains à l'exil, mais ni la foi ni la cohésion de ces groupes ne furent véritablement anéanties.

ÉDIT de FONTAINEBLEAU PORTANT RÉVOCATION de l'ÉDIT de NANTES



Archives Nationales ,
Domaine public,
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=28427457>

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A TOUS PRESENTS ET A VENIR SALUT, Le Roi Henry le grand, notre aïeul de glorieuse mémoire, voulant empêcher que la paix qu'il avait procurée à ses sujets, après les grandes pertes qu'ils avaient souffertes par la durée des guerres civiles et étrangères, ne fut troublée à l'occasion de la Religion prétendue réformée, comme il était arrivé sous les Règnes des Rois ses prédécesseurs ; aurait par son Édit donné à Nantes au mois d'Avril mil cinq cent quatre-vingt-dix-huit, réglé la conduite qui serait à tenir à l'égard de ceux de ladite religion, les lieux dans lesquels ils en pourraient faire l'exercice, établi des juges extraordinaires pour leur administrer la justice, et enfin pourvu même par des articles particuliers à tout ce qu'il aurait jugé nécessaire pour maintenir la tranquillité dans son Royaume, et pour diminuer l'aversion qui était entre ceux de l'une et l'autre religion, afin d'être plus en état de travailler comme il avait résolu de faire pour réunir à l'Eglise ceux qui s'en étaient si facilement éloignés.

Préambule de l'édit de Fontainebleau révoquant l'édit de Nantes

¹⁶ Livre de mémoire d'Anthoine Olivier (arch. privées Robert Guyon) - Décompte de Denis Gasquet le 12 oct.1680.

¹⁷ Lourmarin en 1663 (reconstruction de 1806 à 1817), Cabrières d'Aigues en 1663, La Motte d'Aigues en 1645.

Ansouis au XVIII^{ème} siècle : entre ombres des persécutions, défi sanitaire et ferment révolutionnaire

Au XVIII^{ème} siècle, que l'on désigne volontiers comme le « siècle des Lumières » en référence au mouvement intellectuel porté par des figures telles que Voltaire ou Montesquieu, la réalité vécue dans les villages provençaux apparaît plus contrastée. À Ansouis, cette période est moins celle des salons philosophiques que celle des crises sanitaires, des conflits sociaux et des profondes mutations économiques qui préparent, en silence, les bouleversements de 1789.

Un héritage lourd, mais une communauté préservée

Le XVIII^{ème} siècle s'ouvre à Ansouis sous le poids des séquelles laissées par les persécutions religieuses du siècle précédent. Si la répression des protestants a profondément marqué les relations sociales et les équilibres locaux en Provence, le terroir ansouisien, presque unanimement catholique, en porte peu les stigmates. La communauté, soudée par une foi commune, semble avoir échappé aux fractures les plus profondes.

La Peste de 1720 : une menace contenue, mais des voisins décimés

En 1720, la peste frappe Marseille et se propage le long des axes de communication, semant la terreur dans toute la Provence. Les villages, conscients du danger instaurent des mesures drastiques :

confinement, restriction des déplacements, isolement des suspects. Ces dispositions, efficaces si elles sont strictement respectées, montrent leurs limites dès qu'un maillon de la chaîne cède. Ainsi, Cucuron, contaminée par l'introduction clandestine d'un individu malade, paie un lourd tribut : près d'un quart de sa population est emportée. Vaugines, elle aussi, subit les ravages de l'épidémie.

Ansouis, en revanche, échappe miraculeusement au fléau, préservant ses habitants d'un drame qui marque durablement la région.

seigneuriaux contraignants, sur l'exploitation des terres gastes, sur l'usage des canaux d'irrigation, ressources vitales en Provence, ou encore sur les terres nobles, souvent exemptées de certaines charges.

À ces litiges s'ajoute une fracture profonde entre les Ansouisiens et les « *forains* », propriétaires non-résidents qui possèdent des biens sur le terroir sans contribuer aux charges locales. Tandis que les habitants supportent seuls impôts et travaux collectifs, le ressentiment grandit. Ces tensions traduisent une lutte plus large pour l'accès aux ressources, la répartition des privilèges et le partage du fardeau fiscal dans un contexte de pression démographique accrue.

Une société hiérarchisée et en mutation

La société ansouisienne demeure fortement stratifiée. Un groupe de notables, les petits nobles, bourgeois, marchands et officiers, concentre la propriété foncière et les principales charges municipales. Ils dominent la vie économique et politique du village, consolidant leur influence.

Entre ces élites et les plus démunis s'intercale une catégorie intermédiaire composée d'artisans, de petits propriétaires exploitants et de fermiers. Par leur travail, ils parviennent à maintenir un équilibre fragile. Cependant, les crises de subsistance et les mauvaises récoltes, fréquentes à la fin du siècle, entraînent l'endettement et la vente de biens. Certains basculent alors dans une condition proche du prolétariat rural.



Scène de la peste de 1720 à la Tourette (Marseille)

Par Michel Serre (1658–1733), Domaine public,
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=11604224>

Un siècle de conflits seigneuriaux et de crispation sociale

Derrière l'apparente stabilité du monde rural se multiplient les contentieux entre les habitants et leur seigneur. Les procès portent sur les banalités, ces droits

Parallèlement, le siècle voit s'achever la conquête agricole du terroir. Le déboisement s'accélère étendant les surfaces cultivables au détriment des espaces pastoraux. Un essor artisanal et proto-industriel, lié aux ressources locales et à l'agriculture, amorce une transformation progressive des structures économiques traditionnelles.

Quant au clergé local, curés et moines, son influence spirituelle et intellectuelle décline peu à peu. Cette érosion de l'autorité religieuse annonce les ruptures à venir.

Ansouis dans la tourmente révolutionnaire 1789-1799

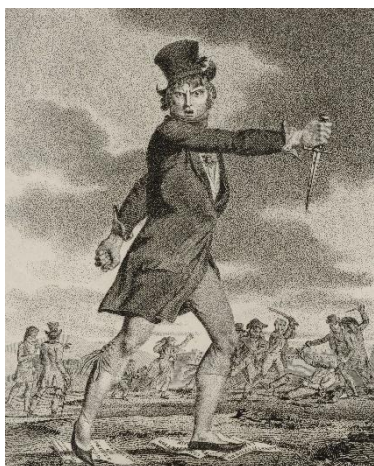
Avant 1789, Ansouis dépend de la sénéchaussée d'Aix-en-Provence et incarne une société d'Ancien Régime : une minorité de nobles et de bourgeois possède la majorité des terres, tandis que la majorité de la population, composée de paysans, vit dans la précarité.

Dès 1789, les idées révolutionnaires gagnent la région. Le cahier de doléances d'Ansouis, signé le 29 mars par des familles dont les noms résonnent encore aujourd'hui (Vague, Consolin, Dorgal, Jugy, Jaubert, Ollivier, Gasquet, Roche...), exprime des revendications contre les privilèges seigneuriaux, les droits féodaux et les taxes abusives.

La **Grande Peur** de l'été 1789, mouvement de panique collective face à la crainte d'une réaction aristocratique, touche aussi le Luberon. Les paysans s'arment, refusent les redevances seigneuriales. Ce qui n'empêche toutefois pas, la Provence, et notamment le Vaucluse, de devenir un foyer de résistance à la Révolution, en raison de la présence de royalistes et de prêtres réfractaires.

A Ansouis, la surveillance des autorités révolutionnaires s'intensifie.

Dans les faits il n'y eut que peu d'événement violents ; on note la mise à sac de châteaux, dont celui de la Tour d'Aigues en septembre 1792 ; mais globalement seuls les cercles dans les villes de moyenne importance alimentent l'agitation. Même la terreur blanche alimentée par les « compagnies du soleil » royalistes en réaction à la Révolution ne diffusa pas dans le Pays d'Aigues.



La terreur blanche - Estampe anonyme, an V, Paris, BnF

En 1793, la levée en masse est décrétée. Certains Ansouisiens tentent d'échapper à la conscription, ce qui alimente les tensions avec les autorités locales.

La vie quotidienne est marquée par la pénurie, l'inflation et la méfiance. Les récoltes sont mauvaises, les prix flambent, la population souffre.

Après la chute de Robespierre en 1794 et l'avènement du Directoire, la pression révolutionnaire s'atténue. Les cultes peuvent à nouveau s'exercer, même si la vie religieuse reste perturbée.

Les réformes administratives de la Révolution (création des départements, des communes) s'ancrent durablement, et Ansouis devient une commune à part entière, marquée par une identité provençale et catholique qui resurgira avec force au XIXe siècle.

Un tragique assassinat révolutionnaire à Ansouis

Louis-Elzéar de Villeneuve, baron d'Ansouis, le dernier de la dynastie, fut assassiné par un fanatique dans son parc à Ansouis où il se promenait avec sa femme, dans la soirée du vendredi 16 septembre 1796.

« L'assassin lui tira à bout portant un coup de fusil qui ne le tua pas sur le champ ; il l'acheva à coups de baïonnette et de crosse de fusil. Madame d'Ansouis ayant voulu appeler au secours, le même homme lui porta plusieurs coups dont elle fut blessée assez dangereusement, après quoi il s'enfuit.

Ayant été arrêté, il avoua n'avoir commis ce crime que pour se débarrasser d'un ci-devant noble et d'un royaliste.

Ceux qui l'arrêtèrent étaient des jeunes gens d'Aix qui fuyaient eux-mêmes dans les campagnes, poursuivis qu'ils étaient alors comme royalistes. Ils voulaient le conduire à Apt pour le remettre entre les mains de la justice ; mais craignant qu'il ne fût acquitté et rendu à la liberté attendu qu'il n'avait que tué un noble, ils le tuèrent à leur tour et le laissèrent mort sur le chemin. »

Extrait du Journal historique de tout ce qui s'est passé de remarquable dans Aix, etc. ; A. Roux-Alphéran

Depuis le **castrum** mentionné en 961 jusqu'aux bouleversements de la Révolution, Ansouis illustre la capacité d'un village provençal à traverser les siècles sans jamais perdre son caractère.

Mille ans durant, Ansouis a tiré sa résilience de cette double nature : position stratégique entre haute et basse Provence, mais isolement protecteur entre Luberon et Durance. Cette configuration singulière a permis au village d'absorber les grandes secousses de l'histoire, invasions, crises féodales, guerres de religion, tourmente révolutionnaire, sans jamais en subir les effets les plus destructeurs. Porté pendant des siècles par le destin de la famille de Sabran, Ansouis incarne ainsi cette Provence des confins, discrète mais durable.

Extrait du cahier de plaintes et doléances particulières de la communauté d'Ansouis du 27 mars 1789

Les habitants d'Ansouis, Considérant qu'ils sont accablés par le paiement des taillés, dont l'accroissement prodigieux est annuellement augmenté par les frais d'administration, par les impositions particulières de la province, et encore par les frais des procès que le seigneur de ce lieu suscite depuis quinze ans contre cette communauté et ses habitants, soit à raison des droits féodaux qui impriment sur une nation libre des taches de servitude, soit encore pour raison des biens possédés en franchise de tailles ; En conséquence, supplie Sa Majesté : 1° de rétablir l'administration de la province dans une meilleure forme et plus légale que celle d'aujourd'hui.

2° D'abolir le fatal droit de compensation, qui ruine cette communauté et bien d'autres raisons de procès, qu'il nécessite ; 3° D'abolir tous les privilèges et exemptions en matière d'impositions, pour qu'à l'avenir les nobles et les prêtres payent tous les impôts de quelque nature qu'ils puissent être dans la seule proportion de leurs facultés, sans distinction de rang, de naissance et de privilèges ; Etc.

Contre les droits féodaux.

Les seigneurs, en usurpant les seigneuries au Roi, y établirent des droits féodaux. Dans ce temps d'ignorance, il fut facile d'en établir d'odieus et tyranniques, tels que les droit de retrait féodal, la faculté de le céder, le droit exclusif de la chasse : lesquels sont autant de moyens que les seigneurs ont pour vexer leurs vassaux etc. Feu Barthélémy Léaumont, ayant acquis une terre, en paya le lod à la mère du seigneur, attendu la minorité de son fils. Ce dernier voulut ôter ladite terre audit Léaumont, lequel n'ayant pu trouver la quittance qu'on lui avait concédée, fut dépouillé de son bien par le seigneur ; lequel le vendit à M. de Regina, et celui-ci le revendit encore audit Léaumont ; de façon crue, pour un même fond, Léaumont paya trois lods. Elzéar Lombard possédait, depuis vingt ans, un fond qu'il avait acquis et payé le lod, soit en argent comme en ouvrage. Mais, n'ayant pas retrouvé sa quittance, il fut dépouillé de son bien, qui fut de suite vendu au sieur Olivier, notaire de ce lieu.

Nous serions infinis s'il fallait raconter ici toutes les vexations que nous essayons pour raison de ce droit de retrait féodal.

Contre le droit exclusif de la chasse.

Les lapins et autres animaux dévastent nos blés, nos jardins, ruinent nos récoltes, et nous sommes obligés de les souffrir ; si on cherche à les détruire, les arrêts et règlements de la cour infligent des peines corporelles qui, par le comble de l'injustice, ne sont nullement proportionnées au délit. Si nous voulons nous appliquer à la chasse dans la vue de détruire le gibier et autres animaux qui nuisent à nos campagnes, etc. Jean Jugy fut décrété d'ajournement parce qu'il avait bouché quelques trous de lapins qui étaient dans son fonds, et lui dévastaient son jardin. François Daniel est accusé d'avoir déniché un nid de perdrix pour faire éclore les œufs à une poule. Quarante témoins sont entendus : il n'y eut point de preuve contre lui, l'affaire resta impoursuivie. etc. Il y a deux ans que le chasseur du seigneur fut à la bastide du sieur Gasquet, pour lui tuer deux chiens. L'épouse dudit Gasquet était dans ce moment seule, et se troubla beaucoup. Son mari accourut à ses cris ; il y eut entre lui et le chasseur quelques propos vifs. Le seigneur fit informer contre le sieur Gasquet.

Nous citons tous ces faits pour démontrer et faire voir que ce droit exclusif de chasse est un sujet journalier et perpétuel de vexation contre les vassaux, pour exciter les inimitiés, et troubler d'ailleurs le repos des familles honnêtes. Ainsi, nous demandons de pouvoir chasser dans nos fonds, et que ce droit exclusif soit entièrement aboli.

Contre les dîmes du clergé.

Considérant enfin lesdits habitants, que la dîme ecclésiastique est accablante pour les propriétaires de terre, surtout dans ce pays, où la dîme est au 15, supplie Sa Majesté de la supprimer au profit des communautés, à la charge par elles de payer les prêtres utiles, desservant la paroisse, et de verser l'excédent dans la caisse de la province pour être employé au paiement et remboursement des dettes de cette province. etc. Et à l'égard des autres objets que nous omettons, nous nous en rapportons aux réclamations qu'en feront les autres communautés de Provence, et nous joignons nos vœux aux leurs, d'autant que tous doivent concourir au rétablissement de l'ordre, de la prospérité de la province, au salut de l'Etat, et à la satisfaction du meilleur et du plus juste des monarques, qui s'empresse de tirer ses sujets de l'esclavage. Il veut nous consulter ; il a appelé tous les Corps, tous les citoyens à son conseil, en leur demandant des instructions. Il a pris pour guide l'opinion publique, ce juge impartial qui s'égare rarement dans ses décisions. Ce serait un crime de lèse-patrie de ne pas correspondre à sa confiance paternelle en lui laissant ignorer des projets dont l'exécution peut le rétablir dans ses droits et assurer la prospérité de la nation.

Et a signé qui faire a su. Fait et arrêté à Ansouis, le 29 mars. 1789.

Signé Allier, viguier ; J. Vague, Maré, consuls ; Bossy ; Vague ; Dorgal ; Rieu ; E. Jugy ; E. Dorgal ; Vague ; Jugy ; Elzéar Daniel ; André Dorgal ; Etienne Roqui ; Morillon ; Michel ; Morillon ; Consolin ; Chaumont ; Pélicot ; Jaubert ; Jugy ; J. Jugy ; Dorgal ; Aubert ; E. Dagard ; Jaubert ; Vague ; Ollivier ; Lombard ; Ollivier ; Chabaud ; Lombard ; J.-J. Abely ; Guende ; Ollivier ; J.-P. Juge ; J.-J. Ollivier ; L.Fenois ; Michel ; Jugy ; Laugier ; Gasquet.

et par nous Roche, greffier.

(D'après un manuscrit des archives de l'Empire)

Édité par : Association Ansouis Patrimoine
49B Chemin du Coignet
84240 Ansouis

Courriel : ansouis.patrimoine@orange.fr
elzeard1323@gmail.com

Site : ansouispatrimoine.com

Conception artistique (site et revue) :
Jean Claude Bonnet

Directrice de la publication : Christine d'Abrigeon

Auteur : Jean Claude Bonnet

Relecture : Isabelle Lindskog, Lionel Guin et
Etienne Roueff

Crédit photographies :
Lionel Guin, provence live

Ne pas jeter sur la voie publique

© Ansouis - Les cahiers du Patrimoine, 2025
Dépôt légal : mai 2025
ISSN : 3095-4657

Impression par MadPrint, chemin de Saint-Martin, 84160 - Cucuron

Tirage : 250 exemplaires

Toute reproduction interdite sans l'accord écrit de l'auteur